

## Sprint Multi

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE RESPONSABLE DE SA MISE SUR LE MARCHÉ

Nom du produit : Sprint Multi

Fournisseur : JohnsonDiversey Belgium  
Haachtsesteenweg 672  
1910 Kampenhout  
Belgique  
016/61.77.77

Numéro d'appel d'urgence : Antigifcentrum: 070-245245

### 2. INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Préparation

#### Information sur les composants dangereux\*

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Numéro CE	Symbole	Phrases R
Butane	106-97-8	5-10	203-448-7	F+	R12
Ether de diéthylène glycol	111-90-0	1-5		Xi	R36

\* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques physiques/chimiques : Extrêmement inflammable.

Risques pour la santé : Ce produit n'est pas dangereux conformément aux réglementations européennes (67/548/EEC-88/379/EEC).

Risques pour l'environnement : Sur les bases de l'information disponible ce matériel/préparation n'est pas censé produire des effets secondaires significatifs sur l'environnement, quand celui-ci est utilisé selon la méthodologie proposée.

### 4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE

#### Effets et symptômes

Par inhalation : Inconnu.

Ingestion : Inconnu.

Contact avec la peau : Peut irriter modérément la peau.

Contact avec les yeux : Peut irriter modérément les yeux.

#### Premiers secours

Par inhalation : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau immédiatement. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Poudre, l'anhydride carbonique.

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Risques d'incendie/d'explosion inhabituels : Les oxydes de carbone peuvent se former. Risque d'explosion des aérosols par le feu ou par une source de chaleur importante

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage : Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

### 7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manipulation : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu.

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du gel. Conserver hors de la portée des enfants. Réserver à un usage professionnel. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas fumer. Récipient sous pression : A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

# Sprint Multi

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Transporter dans son emballage d'origine:

Contrôles d'ingénierie : Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	OEL
Butane	TWA: 1925 (mg/m <sup>3</sup> ) de RGPT [Belgique]

Equipements de protection individuelle

Aucun équipement de protection personnelle n'est nécessaire.

Information devant être confirmée par le comité d'hygiène du site.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Aérosol.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
Solubilité	: Facilement soluble dans l'eau froide.
pH	: 11.5 à 12 [Basique.] (Intermédiaire.)
Point d'éclair	: < 0°C (propulseur).

## 10. STABILITÉ DU PRODUIT ET REACTIVITÉ

Stabilité	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Chaleur excessive.
Réactions dangereuses	: Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	: Inconnu.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg.

Effets locaux

Irritation cutanée	: Voir section 4.
Irritation oculaire	: Voir section 4.
Sensibilisation	: Inconnu.
Toxicité chronique	: Inconnu.

Effets spécifiques

Carcinogénéité	: Inconnu.
Mutagénicité	: Inconnu.
Toxicité au niveau reproduction	: Inconnu.

## 12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Sur les bases de l'information disponible ce matériel/préparation n'est pas censé produire des effets secondaires significatifs sur l'environnement, quand ce produit est utilisé selon la méthodologie proposée.

Conformément à la directive 73/404/CEE, tous les tensio-actifs de ce produit sont biodégradables à plus de 90%.

## 13. INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITÉS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes de traitement des déchets : Pas de rejets importants dans le milieu naturel. Récupération et traitement par un organisme agréé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale concernant le transport

Numéro NU	: UN1950
Groupe de conditionnement	: Aucune.

Terre-Route/Chemin de fer

Nom d'expédition correct	: Quantité limitée de 1950 aérosol
Classe ADR/RID	: 2
Numéro de classement ADR/RID	: 5 <sup>A</sup>

Voie maritime

Nom d'expédition correct	: Quantité limitée de 1950 aérosol
Classe IMDG	: 2.1
Guide médical des premiers secours ("MFAG")	: 620
Programmes d'urgence ("EmS")	: 2-13
Polluant pour la mer	: Aucune.

# Sprint Multi

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

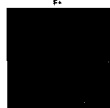
### Réglementations nationales

Belgique: Aucune réglementation de transport nationale supplémentaire n'est connue du fournisseur.

### Réglementation de l'Union

#### Européenne

Symbole(s) de dangers



Classification de l'Union : EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.

Européenne  
(67/548/CEE-88/379/CEE)

Phrases d'avertissement : R12- Extrêmement inflammable.

Texte complémentaire pour les étiquettes : A utiliser conformément aux instructions d'usage du produit. Récipient sous pression : A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas vaporiser vers une flamme ou une source d'ignition/étincelles/de chaleur ou appareil électrique en fonctionnement. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Liste EINECS : Tous les ingrédients sont inscrits dans la liste EINECS.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Étiquetage selon la directive (89/676/EEC) sur les détergents : (0.2 - <5%) Tensioactifs non ionique. (0.2 - <5%) Phosphates.

### HISTORIQUE

Date d'impression : 07 Nov., 2000.

Date de la précédente édition : 21 Sept., 1998.

*L'information fournie sur cette fiche de données de sécurité est correct dans l'état de nos connaissances actuelles et dans le cadre des applications proposées.*

Date d'édition 21 Juill., 2000.

Version 1

Page: 3/3